

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le
n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : jl Cinque

Prix au n° 1 €-
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 7 NICE-SNES n° 204 de janvier
2009
S3 aux PLC2 - Nice, le 20 janvier 2009

SOMMAIRE

P.1/1 Bonne année à tous!
P.2/2 Mouvement inter-académique
P.3/2 Réunion d'information syndicale
P.4/3 Elections à l'IUFM
P.5/3 et 4 Pourquoi adhérer au SNES ?
Annexe 1 : bulletin d'adhésion
Annexe 2 : fiche syndicale

INFOS IUFM n°4

1/ Bonne année à tous...

Le ministre a annoncé qu'il renonçait à mettre en oeuvre à la rentrée 2009 la nouvelle classe de seconde et qu'il ouvrirait des discussions « sans tabou » sur l'ensemble de la réforme avec l'ensemble des acteurs du lycée.

Le SNES se félicite de cette décision qui est le résultat de la large mobilisation de la profession, des parents et des lycéens.

Il continuera à porter les revendications de la profession pour une réforme ambitieuse du lycée qui soit à la hauteur des enjeux et en prenne en compte tous les aspects.

Il rappelle que toute réforme exige l'ouverture d'un véritable débat, public et transparent, et la tenue de réelles négociations avec les acteurs du système éducatif.

Le ministre a su finalement entendre la voix des usagers et des personnels sur la réforme des lycées. Il faut maintenant qu'il l'entende pour l'ensemble des revendications dans l'éducation nationale et en particulier qu'il revienne sur le budget 2009 et les 13.500 suppressions d'emplois pour la prochaine rentrée, les concours et la formation.

Le SNES appelle donc les personnels à poursuivre et à approfondir le dialogue avec les parents d'élèves et les lycéens et à rester mobilisés pour une autre politique éducative, notamment en faisant que la prochaine journée de mobilisation inter-professionnelle et inter-syndicale du jeudi 29 janvier soit une réussite à même d'obtenir des réponses à la hauteur de nos revendications au combien légitimes pour l'Education et nos professions.

Les fédérations de l'Education, FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA-Education, appellent les personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de la Jeunesse et des Sports à participer massivement à la grève et aux manifestations le 29 janvier aux côtés des autres salariés du privé et du public.

Cette journée doit également être pour eux l'occasion de donner un prolongement unitaire à leurs luttes et de porter avec force une nouvelle fois leurs revendications :

- contre les suppressions de postes et la remise en cause du service public d'éducation et de recherche ;
- pour une école assurant la réussite de tous les jeunes ;
- pour leurs salaires, leurs statuts et la revalorisation de leurs métiers.

2/ Mouvement inter-académique : suivi des dossiers

Les groupes de travail de vérification des vœux et barèmes sont prévus aux dates suivantes :

Certifiés, Agrégés: 29 janvier, CPE, PLP : le 30 janvier.

Comme à l'accoutumée, nous avons reçu de nombreuses **fiches syndicales** de nos adhérents. Jusqu'à la date de renvoi des confirmations d'inscriptions, elles nous ont permis d'aider les collègues à corriger, si besoin, la formulation de leurs vœux . Depuis, nous avons apporté des précisions à chacun sur les pièces à fournir pour que soient prises en compte, avec la plus grande exactitude les situations individuelles.

Afin de suivre et de défendre le plus efficacement possible vos demandes il est encore possible de nous faire parvenir la fiche syndicale jaune que vous trouverez jointe accompagnées des pièces justificatives et de vos vœux.

Suite aux Groupes de Travail académique, les élus du SNES informeront les syndiqués par mail et courrier postal du barème retenu par l'administration.

L'administration quant à elle prévoit une période restreinte de publication des propositions de barèmes sur SIAM (du 16 au 18 janvier). En cas de désaccord, n'hésitez pas à nous contacter en urgence. Les affichages des barèmes définitifs est prévu du 4 au 8 février.

La fiche syndicale est un outil indispensable, si vous ne nous l'avez pas encore transmise à la section académique du SNES, faites-le dans les plus brefs délais.

<http://www.snes.edu/spip.php?article2525>

Les résultats du mouvement interacadémique sont prévus entre le 10 et le 19 mars.

Les élus nationaux du SNES-FSU qui siègent de façon majoritaire en FPMN (formations paritaires mixtes nationales) assureront le suivi des dossiers et la transmission des résultats aux syndiqués.

Dès que vous connaîtrez votre académie d'affectation, nous vous conseillons de prendre contact avec la SNES de votre académie d'affectation (coordonnées sur le site national: <http://www.snes.edu>) pour vous informer et envisager votre stratégie de vœux pour le mouvement intra académique.

3/ Réunion d'information syndicale du 19 mars.

Dernière demi-journée de formation syndicale

Spécial mouvement intra-académique :

jeudi 19 mars à 14h .

à l'IUFM Georges V (amphi) et à l'IUFM de La Seyne

C'est une demi-journée banalisée.

Assurez-vous qu'aucun enseignement ou stage n'a été programmé par erreur, et préparez vos questions. Même si votre affectation se situe en dehors de notre académie, les renseignements et les conseils délivrés à cette occasion seront précieux.

4/ Elections à l'IUFM.

Vous avez été très majoritaires lors des élections aux conseils de centres à soutenir les listes F.S.U. et à ainsi renforcer la légitimité du SNES-FSU

à Georges V : **76%**

La Seyne : **85%**

Ces résultats permettront donc au SNES-FSU et à vos élus de faire entendre très largement vos revendications et vos attentes dans l'organisation des formations.

Aussi n'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet pour nous permettre de les faire relayer efficacement par vos élus PLC2, PLP2, PLC1.

Il est important que chacun puisse se saisir de cet outil de revendications et ainsi permettre d'améliorer la formation actuelle et future au sein de l'IUFM de l'académie de Nice perfectible à l'avis de tous.

Vos stagiaires élus à l'IUFM George V sont : *Maryline Martinol et Anissa Ben Youssef en lettres, Tual Jimmy et Anne Clémentinne Larroque en Hist-géo, Sylvain Sadoux et Mathias Binello en Phys-chimie, Olivier Duranton en Maths, Florence Shafir et Harmony Ferrari en PLP lettres/histoire. A cette liste s'ajoutent 3 élus plc1.*

5/ Pourquoi adhérer au SNES?

Si à cette date, vous n'avez pas encore choisi de nous rejoindre en adhérant au SNES-FSU, nous aimerions vous convaincre que votre place est avec nous, au moment où les attaques contre les droits sociaux, contre l'Education nationale pour tous, sont sans précédent: retraites, salaires, postes aux concours, bivalence, casse de l'éducatiaon prioritaire, remplacements....**Plus que jamais, il faut solidariser les énergies.**

Les cotisations sont notre unique source de financement pour subvenir aux frais des publications (US mutations, memento IUFM...) et de toutes les autres charges (bâtiments, téléphone, courrier). Tous nos militants sont des enseignants, des CPE, des COPsy qui s'engagent de façon totalement bénévole.

Vous avez pu mesurer notre disponibilité et notre efficacité. Il en sera de même lors des procédures de mutation inter et intra académiques, mais aussi tout au long de votre carrière.

A l'IUFM, le SNES- FSU ne se consacre pas uniquement à l'accompagnement de la gestion de votre début de carrière. Le SNES-FSU, c'est une présence militante, des permanences hebdomadaires, des élus au Conseil d'Administration de l'IUFM. Avec 4 sièges sur 5, les élus SNES-FSU oeuvrent pour faire évoluer la formation.

- C'est grâce au SNES-FSU que le plan de la formation de l'IUFM de Nice propose aux stagiaires 3 journées syndicales de formation auxquelles vous participez massivement (plus de 100 stagiaires ont participé à chacune des deux réunions organisées depuis le début de l'année). D'autres IUFM n'en font pas autant.
- C'est à la demande du SNES-FSU qu'a été mise en place la commission d'affectation des stagiaires PLC2 en établissement, commission où siègent les organisations syndicales pour s'assurer d'une parfaite équité et d'une parfaite transparence. C'est le cas depuis plusieurs années maintenant.
- C'est à l'initiative du SNES-FSU que vous pouvez élire des délégués disciplinaires.
- L'action du SNES-FSU a permis également d'obtenir que vos délégués puissent siéger dans les différentes commissions de validation et qu'ils puissent s'exprimer librement, tout comme le font vos élus au CA de l'IUFM.

Beaucoup de choses restent à améliorer, nous y oeuvrons. Pour cela, nous avons besoin de votre confiance, de votre soutien et de votre contribution.

Rejoignez-nous en renvoyant le bulletin d'adhésion ci-joint au

SNES Section académique de NICE
264 bd de la Madeleine
06 000 Nice

**En adhérant au SNES,
vous choisissez de soutenir
une démarche collective de défense de l'Ecole et de ses personnels.**

Montant de la cotisation: 66% du montant de la cotisation sont déductibles des impôts

105 euros pour les certifiés

114 euros pour les agrégés.

Des permanences IUFM ont lieu chaque semaine.

Le mercredi matin à l'IUFM de La Seyne

Le jeudi et/ou le mercredi: de 11H30 à 13H30 à l'IUFM de Georges V à Nice

le jeudi après-midi au local de la section académique du SNES, à Nice:

264 Bd de la Madeleine

06000 NICE

04 97 11 81 50

Fax: 04 97 11 81 51

mail: s3nic@snes.edu